



AVIS DE LA MAIRIE

PROCEDURE DE REPRISE DE CONCESSIONS PERPETUELLES EN ETAT D'ABANDON

Par délibération n°2019/79 du 17 septembre 2019, le Conseil municipal de L'HORME, en application des articles L2223-4 et R2223-13 à R2223-21, a approuvé le principe et la mise en œuvre de la procédure de reprise des concessions perpétuelles en état d'abandon et a autorisé monsieur le Maire à engager toute démarche et prendre tout acte utile à cet effet.

Conformément aux textes susmentionnés, un premier procès-verbal de constatation de l'état d'abandon des concessions suivantes aura lieu au cimetière **le mercredi 11 décembre 2019 à 09 heures 30**.

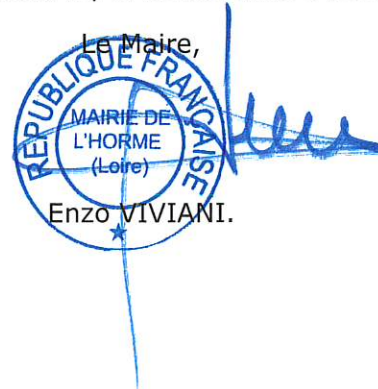
Les concessions mentionnées ci-dessous sont susceptibles d'être concernées par la présente procédure de reprise, leurs ayants droits sont invités à se présenter au cimetière ce même mercredi 11 décembre 2019 à 09 heures 30 ou à présenter leurs observations par courrier adressé en Mairie.

Situation concession	Nom du titulaire	Date acquisition	Date dernière inhumation
1 ^{er} C. N° 166/167 masse 1 – Allée centrale	MEILLON Charles Alexandre DELORME	29/09/1899	1985
1 ^{er} C. N°217 masse 3 –	DEMESSE Louis	01/07/1901	1974
1 ^{er} C. N°222 masse 3 –	RULLIERE Catherine Jeanne Marie Veuve BAZIN	13/02/1904	1919
1 ^{er} C. N°256/257 masse 6	NAIME J-Baptiste et CHARDON Joseph	01/03/1904	1950
1 ^{er} C. N°255 masse 6	FOND Catherine veuve CHORETIER	16/03/1904	1917
1 ^{er} C. N°319/320/320bis masse 1	MATHON Jules Claude, Clément et Louis	13/09/1910 et 03/10/1930	1915
1 ^{er} C. N°295/296 masse 6	LABRANCHE Stéphane Marius	08/11/1907	1940
1 ^{er} C. N°267/268 masse 1	BONY Antoine	15/06/1905	1968
1 ^{er} C. N°259/260 masse 1	BALLY Marie Henriette	15/06/1905	inconnue
1 ^{er} C. N°289/290 masse 1	SOULIER Priest et AUDRAS Marie	17/06/1905	1939
1 ^{er} C. N°253/254 masse 6	BADARD Marie Veuve TARDY	15/06/1905	1919
1 ^{er} C. N° 1/2 mur est	Famille RAVACHOL	Avant 1905	1915
1 ^{er} C. N° 11/12 mur est	Famille FAURY	Avant 1905	1983
1 ^{er} C. N° 15/16 mur est	Famille COLLIN	Avant 1905	1944
1 ^{er} C. N° 143/144 mur est	Famille MOUILLE	Avant 1905	1983
1 ^{er} C. N° 145/146 mur est	Famille VINCENT	Avant 1905	1882
1 ^{er} C. N° 147/148 mur est	Familles CHOMAT CAIRE	Avant 1905	inconnue
1 ^{er} C. N° 149/150 mur est	Famille DAVID	Avant 1905	1924
1 ^{er} C. N°159 masse1	Famille BENEVENT	02/04/1897	1945
1 ^{er} C. N°266 masse 1	Familles FLACHET PLASSARD	05/03/1906	1924
1 ^{er} C. N°42/43 mur Sud	Famille CHOLLE	Avant 1905	1937
1 ^{er} C. n°196/197 masse 3	Famille FOUCHERE	29/09/1895	1934
1 ^{er} C. n°198/199 masse 3	Famille ROUX	03/07/1895	1935
1 ^{er} C. n°220/221 masse 3	Famille BOUCHET	01/03/1904	1920
1 ^{er} C. N°202 masse4	Famille LANET	1897	1897
1 ^{er} C. N°366/367 masse 5	Familles PERRIN MILLOT FISSIER	05 mai 1928	1957
1 ^{er} C. n°294 masse6	Famille SIBERT	Avant 1905	1922

1 ^{er} C N° 106 à 109 mur nord	Famille PERRICHON	Avant 1905	1907
1 ^{er} C N° 114 mur nord	Famille COLLIN	Avant 1905	1900
1 ^{er} C N° 118/119 mur nord	Famille DESSITE	1/7/1892	1948
1 ^{er} C N° 157/158 mur nord	Famille ROMIEUX	1894	1953
1 ^{er} C N° 56/57 mur ouest	Famille GOYET	1874	1981
1 ^{er} C N° 64/65 mur ouest	Familles GIRAUDET CHATAGNON	Avant 1905	1924
1 ^{er} C N° 66/67 mur ouest	Famille LANGARD	Avant 1905	1950
1 ^{er} C N° 74/75 mur ouest	Famille JAVELLE	Avant 1905	1947

Fait à L'HORME, le 12 novembre 2019

Le Maire,



REPUBLICQUE FRANÇAISE
MAIRIE DE
L'HORME
(Loire)

Enzo VIVIANI.